

CONSEIL MUNICIPAL
RÉUNION DU 16 OCTOBRE 2024

PRÉSENTS : J.L.RANDON. R.POUJOL. C.MACIAS-ADICEOM. A.GOBERT. B.BAUTOU. C.CHAUVITEAU. E.PONS. M.DIAW. M.RIEUTORD. R.ALLEXANT.

ABSENT REPRÉSENTÉ : B.GOUZIN (pouvoir J.L.RANDON)

APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES 19 JUIN ET 4 SEPTEMBRE

Le conseil approuve à l'unanimité les 2 comptes rendus.

1. DEMANDE DE SUBVENTION FONDS DE CONCOURS À LA CCVH POUR LA RÉFECTION DE L'AIRE DE JEUX.

Des travaux de sécurisation, notamment la pose de clôtures rigides (1,50m de hauteur), s'avèrent nécessaires au niveau de l'aire de jeux. Un devis de 6 329€ HT a été établi par Agripal Clôtures.

Il est demandé au Conseil d'approuver la demande de subvention dans le cadre du fonds de concours de la communauté de communes.

Le conseil à l'unanimité donne son accord à cette demande de subvention.

2. CONVENTION AVEC LE CDG POUR LE RGPD.

La commune de Jonquières adhère à AGEDI pour la protection des données.

Cette structure a décidé d'un arrêt de la mutualisation dans ce domaine à compter du 1^{er} décembre 2024. Le CDG 34 acceptant de remplacer AGEDI, le conseil est appelé à se prononcer sur la signature d'une convention d'adhésion avec le CDG 34 en matière de RGPD. Le coût annuel de l'adhésion s'élève à 200€ et le coût de la journée d'intervention à 250€.

Le conseil approuve à l'unanimité l'adhésion au CDG 34 pour le RGPD.

3. COMMUNICATION DES RAPPORTS ANNUELS DU SYNDICAT CENTRE HÉRAULT, (SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS) ET DU SERVICE DE L'EAU.

- Le Syndicat Centre Hérault a fêté en 2023 ses 25 ans d'existence. 2023 marque aussi le début de la nouvelle organisation de la collecte des déchets qui se déploiera sur l'ensemble du territoire d'ici 2027. Cette organisation vise à réduire de moitié l'enfouissement des déchets qui constitue le traitement le plus coûteux.

- Quelques chiffres s'agissant du service de l'eau :
 - 6864 mètres linéaires de réseaux renouvelés
 - 6700 mètres linéaires créés
 - 4 forages de reconnaissance réalisés...
 - S'agissant du tarif : gratuité des 15 premiers mètres cube. Une augmentation de 6% du tarif (consommation uniquement) soit 19€ de plus sur une facture de 100m³.

Le conseil prend acte de ces rapports.

4. VIREMENT DE CRÉDIT POUR LES SUBVENTIONS À L'ÉCOLE

Il s'agit d'un transfert lié à un nombre d'élèves supplémentaires par rapport à celui initialement prévu pour le calcul du montant des subventions.

Le conseil se prononce à l'unanimité en faveur de ce virement.

5. PROJET CALVAIRE

Dans le cadre du projet d'aménagement du calvaire il est proposé au conseil de retenir le cabinet MEDIAE en tant que maître d'œuvre.

Le conseil approuve à l'unanimité le choix du cabinet MEDIAE et autorise, en conséquence, M. le Maire à signer la convention de maîtrise d'œuvre correspondante.

6. QUESTIONS DIVERSES

- Plantations rue du Foyer Communal : afin de finaliser la requalification de cette rue, les plantations prévues devraient intervenir dans les prochaines semaines. Le constat étant fait du non respect de l'interdiction de stationner sur les trottoirs et espaces prévus pour les plantations, des blocs de pierre seront installés.
- Il est proposé d'interdire le stationnement sur le jardin public en dehors des périodes de travaux.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 00.